



Actualités statistiques

Fin novembre :

une variation en pourcentage plus forte qu'au niveau régional

Fin novembre 2008, la Mayenne compte 13 465 **demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (toutes catégories confondues)**. Leur nombre a augmenté de 1 034 sur un an, et de 322 sur un mois.

Pour la seule catégorie 1 ⁽¹⁾, sur laquelle portent **habituellement les observations et l'analyse, la Mayenne compte 1 629 demandeurs d'emploi en plus sur un an (+ 29,1 %) et 501 en plus sur un mois (+ 7,4 %)**. La variation annuelle est de + 16,1 % dans les Pays de la Loire et de + 8,7 % en France. Elle est donc beaucoup plus forte en Mayenne.

Dans le département, toujours en données observées et sur un an, les hommes sont plus concernées que **les femmes par l'augmentation du chômage (+ 33,9 %, contre + 24,7 %)**. **L'augmentation du chômage est plus marquée chez les demandeurs de moins de 25 ans (+ 43,2 %) que dans les autres tranches d'âge. Les demandeurs d'emploi de longue durée augmentent également de façon significative (+ 23,7 %)**.

La Mayenne a toujours pour caractéristique, dans les **Pays de la Loire, d'avoir la part de jeunes parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi la plus importante (26,8 %), mais d'avoir la plus faible part de chômeurs de longue durée (16,4 %)**.

Toutes les autres catégories **de demandeurs d'emploi (2 à 8) ont la particularité de connaître une évolution annuelle négative**.

Source : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) des Pays de la Loire, *Marché du travail et politiques de l'emploi*, bulletin n° 11/2008 de novembre 2008 et bulletins antérieurs.

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) – Données observées – cat. 1 à 8 – Mayenne

	Novembre 2007	Octobre 2008	Novembre 2008	Variation annuelle	
				absolue	relative
DEFM cat. 1	5 604	6 732	7 233	+ 1 629	+ 29,1 %
Hommes	2 663	3 279	3 567	+ 904	+ 33,9 %
Femmes	2 941	3 453	3 666	+ 725	+ 24,7 %
< 25 ans	1 351	1 815	1 935	+ 584	+ 43,2 %
25 à 49 ans	3 554	4 175	4 498	+ 944	+ 26,6 %
50 ans ou plus	699	742	800	+ 101	+ 14,4 %
CLD ⁽²⁾	958	1 110	1 185	+ 227	+ 23,7 %
DEFM 2 et 3 ⁽³⁾	2 173	2 089	2 122	- 51	- 2,3 %
DEFM 4 ⁽⁴⁾	1 234	1 077	1 148	- 86	- 7,0 %
DEFM 5 ⁽⁵⁾	1 014	924	934	- 80	- 7,9 %
DEFM 6, 7 et 8 ⁽⁶⁾	2 406	2 321	2 028	- 378	- 15,7 %
Total DEFM 1 à 8	12 431	13 143	13 465	+ 1 034	+ 8,3 %

(1) – Demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein.

(2) – Chômeurs de longue durée (plus d'un an).

(3) – Demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps partiel (cat. 2), à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (cat. 3).

(4) – Personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, non tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi (cat. 4).

(5) – Personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi (cat. 5).

(6) – Demandeurs d'emploi non disponibles (ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois), à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée et à temps plein (cat. 6), à temps partiel (cat. 7), à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (cat. 8).

Démocratie

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) se retrouve sur la sellette

Dans un rapport ⁽¹⁾ remis à Nicolas Sarkozy, Dominique-Jean Chertier, directeur général adjoint de Safran et président de Pôle Emploi, se montre très sévère sur le fonctionnement actuel du Conseil économique, social et environnemental (CESE), « *assemblée constitutionnelle consultative placée auprès des pouvoirs publics* » ⁽²⁾.

Selon Dominique-Jean Chertier, « *les productions de qualité du Conseil sont trop souvent déconnectées des problèmes du moment et, lorsqu'elles ne le sont pas, sont noyées dans un flot incontrôlé d'auto-saisines qui leur fait perdre toute visibilité et toute influence* ». Il ajoute que la composition actuelle du CESE est « *simplement le fruit de compromis successifs entre des pressions catégorielles (et des réponses quelquefois clientélistes) et les résistances corporatistes de l'institution* ».

Dominique-Jean Chertier présente trois scénarios : ajustement périodique ; assemblée des experts de la société civile ; assemblée des corps intermédiaires. Dans ces trois scénarios, le rapporteur suggère de **faire entrer les jeunes et d'instaurer une parité hommes/femmes**. Par contre, dans aucun, il n'est **proposé d'intégrer des représentants des « cultes et mouvements philosophiques »** (francs-maçons en particulier), comme le souhaiterait le chef d'État.

La triple mission du CESE

- ◆ Conseiller le Gouvernement et participer à l'élaboration de la politique économique et sociale ;
- ◆ Favoriser à travers sa composition (231 membres désignés par les organisations économiques et sociales ou nommés par le Gouvernement) le dialogue entre les catégories socioprofessionnelles dont les positions, différentes à l'origine, se rapprochent dans l'élaboration de propositions d'intérêt général ;
- ◆ Contribuer à l'information des assemblées politiques.

Le Gouvernement peut saisir le CESE de toute question ou texte en matière économique ou sociale. Le CESE peut également se saisir lui-même de toute question relevant de sa compétence.

Les avis, rapports et études adoptés sont transmis au Premier ministre. Ils sont adressés aux deux assemblées du Parlement qui peuvent entendre les rapporteurs en commission et en séance publique.

Ils sont publiés au *Journal officiel*.

Source : http://www.conseil-economique-et-social.fr/ces_dat2/1-1insti/bfmiss.htm

La pensée hebdomadaire

« *Quel est le propre de l'homme ? À force de tenter de creuser la question, ce que nous sommes n'en finit pas de prendre de l'épaisseur. (...) Reste ce dernier constat que la science vient d'établir et qui ouvre une ultime piste : l'homme a réussi, en 200 ans, à modifier globalement le climat de sa planète. Une " performance " qu'aucune autre espèce n'a, en l'état actuel de nos connaissances, accomplie aussi vite. Si ce sont nos actes qui nous définissent, alors l'humanité a peut-être accompli un acte majeur qui lui est propre* »...

Émilie Rauscher, « Les 10 plus grandes énigmes de la science », *Sciences & Vie* d'août 2008.

(1) – Le rapport est consultable à l'adresse suivante : <http://www.elysee.fr/download/?mode=press&filename=rapportcesechertier.pdf>

(2) – Site Internet du CESE : <http://www.conseil-economique-et-social.fr>